



Accueil des familles d'hospitalisés
Mairie d'Assevent
Rue Maurice Willot 59600 ASSEVENT
<http://www.association-3a-coeur.org>

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MALADE

NOM _____ Prénom _____ Date de naissance : / /

Adresse _____

Hôpitaux fréquentés : _____

Type de Pathologie : _____

ACCOMPAGNATEUR

M/Mme _____ Prénom _____ Date de naissance : / /

Profession _____ Parenté avec le malade _____

Adresse _____

Souhaite accueil à partir du _____

Lieu d'accueil : Le Rosier Rouge Autres (à préciser) : _____

COMPOSITION de la FAMILLE (enfants à charge)

QUALITE	NOM	PRENOM	Date de Naissance	PROFESSION ou SITUATION	TELEPHONE
Père					
Mère					
Enfants à charge					

Quel est votre Régime d'Assurance Maladie ?

- Sécurité Sociale M.S.A. C A N A M Autre Régime _____

N° d'Immatriculation :

Avez-vous une Mutuelle : OUI NON CMU (Joindre une attestation)

FAMILLE (ou) PERSONNE : IMPOSABLE NON IMPOSABLE IMPOT « ZERO »

RESSOURCES MENSUELLES de la FAMILLE (Inutile de remplir pour les familles non imposables)

1 – SUR AVIS D'IMPOSITION (valeur soumise à l'impôt) :

DU MENAGE, si imposition commune : Revenu imposable mensuel

ou

DEUX AVIS, si imposition distincte du couple – couple mensuel

→ Code tarif obtenu : T1 T2
(Réservé à l'Association)

2 – SUR BULLETINS DE SALAIRE :

ABSENCE D'AVIS D'IMPOSITION

CHANGEMENT IMPORTANT DE SITUATION

Salaire du père ✓	+	_____
Salaire de la mère	+	_____
Allocations chômage	+	_____
Pensions et Retraites	+	_____
Pension Alimentaire versée	+	_____
Pension Alimentaire reçue	+	_____
Autres revenus	+	_____
<u>TOTAL</u>	=	_____

3 – DOCUMENTS A FOURNIR :

- Avis d'imposition,
- Attestation Sécurité Sociale,
- Attestation Mutuelle.

Attestation sur l'honneur de la famille

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et m'engage à respecter les règles de fonctionnement de l'Etablissement ainsi qu'à fournir les justificatifs nécessaires.

A _____ Le / / Signature :

Association 3A : 06 78 50 75 37 Secrétariat et Informations Générales

Formulaire téléchargeable sur notre site Internet à partir du 01/03/2009